PROJET PEDAGOGIQUE
de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement
Situé à ST PREST
Année scolaire 2023-2024 (périscolaire et mercredi) et Juillet 2024

SOMMAIRE

Présentation de la Communauté d'Agglomération Chartres métropole

Présentation de l'association et du projet éducatif des PEP

Présentation du projet Enfance-Jeunesse

Présentation de la commune

Structure

Capacité d'accueil

Description des locaux

Présentation de l'équipe

Journée type

Rôles de chacun

Informations diverses

Objectifs

PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CHARTRES METROPOLE

Au 1er Janvier 2000, apparaît la première communauté d'agglomération, actant la disparition du district de Chartres. Elle comprenait 7 communes : Champhol, Chartres, Le Coudray, Lèves, Lucé, Luisant et Mainvilliers, et comptait 90 000 habitants. Le 20 février 2004 fut adopté le nom « Chartres métropole ».

Le 1er janvier 2011 eu lieu la fusion entre Chartres métropole et les communautés de communes de l' « Orée de Chartres » et du « Val de l'Eure ». La nouvelle agglomération passa, alors, à 32 communes et environ 112 000 habitants.

Le 1er janvier 2012, les communes de Barjouville, Dangers, Francourville, Mittainvilliers, Saint-Aubin-des-Bois, Thivars, Vérigny et Voise ont adhéré à Chartres métropole. Le 1er mars 2012, Chauffours et Ollé les rejoignaient, portant le nombre de communes à 42, pour 118 000 habitants. Le 1er janvier 2013, la fusion avec la communauté de communes du Bois Gueslin fût actée. Chartres métropole compte donc désormais 47 communes pour 125 000 habitants.

Au 1er janvier 2018, 20 nouvelles communes rejoignent Chartres métropole, à savoir : Alonnes, Boisville-la-Saint-Père, Boncé, Bouglainval, Champseru, Chartainvilliers, Denonville, Ermenonville-la-Grande, Houx, Maintenon, Meslay-le-Vidame, Moinville-la-Jeulin, Oinville-sous-Auneau, Roinville-sous-Auneau, Saint-Léger-des-Aubées, Sandarville, Santeuil, Theuville-Pézy, Umpeau et Vitray-en-Beauce.

Le principe qui prévaut consiste à définir les limites de l'agglomération via un périmètre de 20 kilomètres autour de la Cathédrale de Chartres, jusqu'à leur église.

La Communauté d'Agglomération Chartres métropole compte 66 communes pour 144 000 habitants, soit le tiers du département d'Eure-et-Loir, qui en compte 435 000 habitants.

Chartres métropole

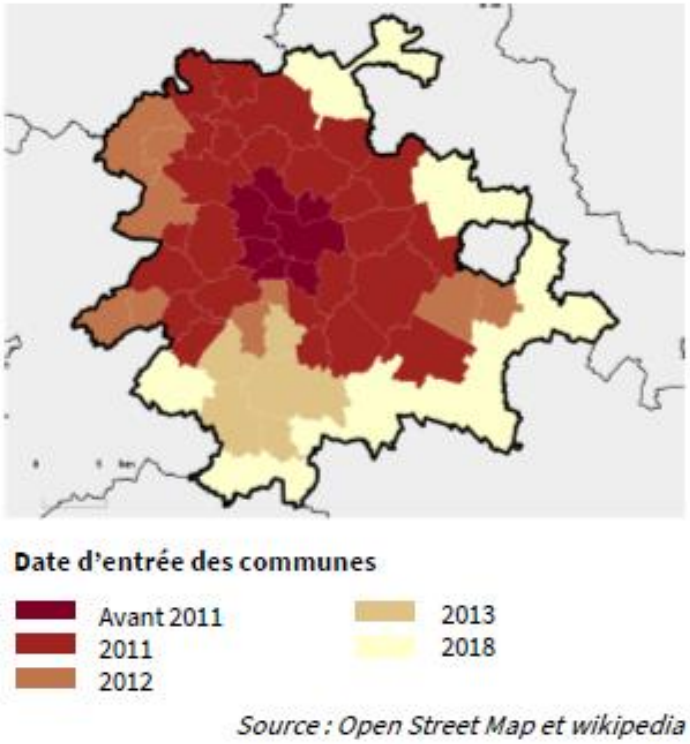

La compétence « enfance jeunesse » est de la responsabilité de la communauté d'agglomération Chartres métropole, concernant le périscolaire (mercredis) et l'extrascolaire (vacances). Le territoire est doté de 11 accueils de loisirs élémentaires repartis sur l'ensemble de l'agglomération et 3 espaces jeunes ouvert durant les vacances avec 3 points de ramassage.

Lieux d'implantation des Accueils de loisirs

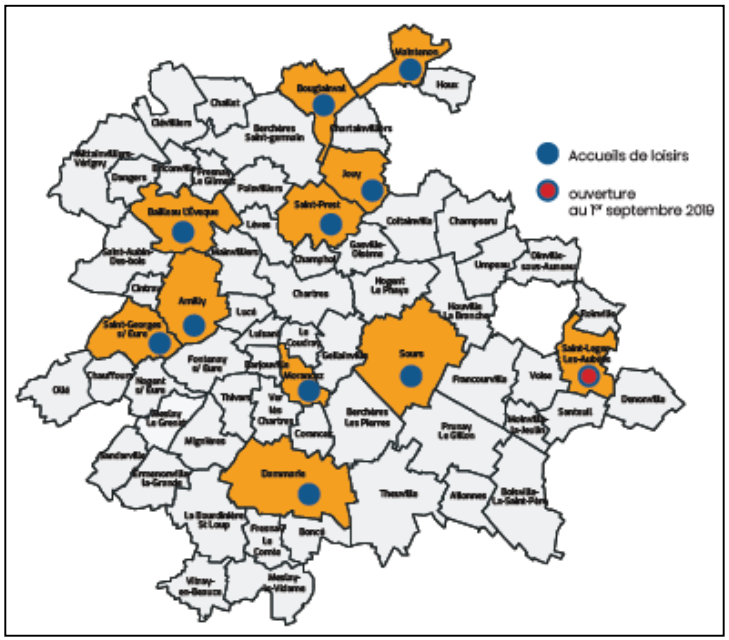

Lieux d'implantation des Espaces jeunes

Des camps élémentaires et des séjours en direction du public adolescent sont également proposés chaque année à différentes périodes de vacances.

L'ensemble des actions sont habilitées par la DDCSPP d'Eure et Loir et cofinancées par la CAF d'Eure et Loir. Un contrat enfant jeunesse a été défini pour 4 années (2019 à 2022) afin de répondre aux besoins recensés et spécifiquement importants des familles péri-urbaines de Chartres métropole.
A l'heure actuelle, les objectifs sont en cours de validation et définis suite au diagnostic « Enfance Jeunesse » réalisé courant 2019 par Ithéa conseil.

La démarche du diagnostic a pour vocation d'analyser l'offre existante en matière d'accueil des enfants et les adaptations nécessaires aux besoins locaux. Le diagnostic permettra de servir le CEJ en vue de : favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil, et de contribuer à l'épanouissement de la jeunesse du territoire et à leur intégration dans la société par les actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands. Le diagnostic s'inscrit dans un contexte territorial particulier en raison de l'arrivée de 20 nouvelles communes.

<u>Les principaux constats notables sont les suivants :</u>

- Un territoire jeune dont les niveaux d'évolution sont modérés et différenciés selon les territoires (une population jeune en proportion plus importante qu'ailleurs (3/5 ans et 6/10 ans), des territoires les plus excentrés du pôle urbain apparaissant au sein des cartes comme territoires les plus jeunes de Chartres métropole, des effectifs scolaires qui restent globalement stables, avec une tendance qui devrait se poursuivre dans les années à venir).

- Un territoire avec de nombreux jeunes, se retrouvant progressivement moins présents à l'entrée dans l'âge adulte (une proportion remarquablement élevée de jeunes de 11 à 17 ans, une partie ouest de Chartres métropole plus jeune en proportion que le reste du territoire, un phénomène de départs au moment de l'entrée dans l'âge adulte, en lien avec l'absence d'offre de formation en milieu rural)

- Des jeunes qui pratiquent différentes activités (sport en premier lieu) (avec des déplacements qui s'opèrent très majoritairement par les parents, plusieurs thématiques qui intéressent les jeunes : animaux, environnement, égalité homme/femme, pauvreté,…)

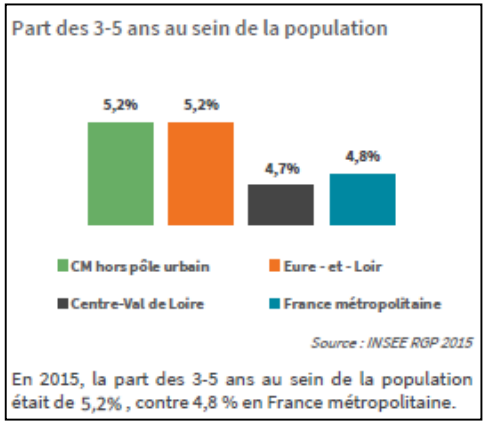

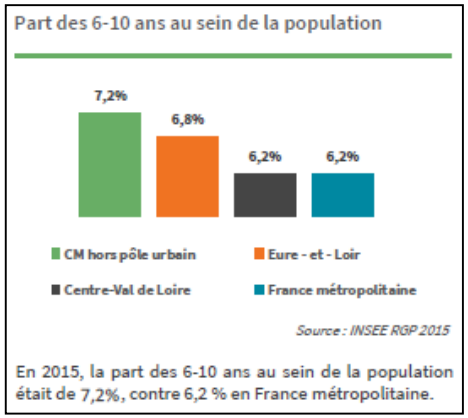

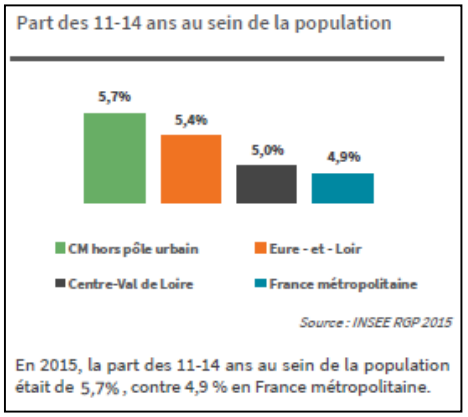

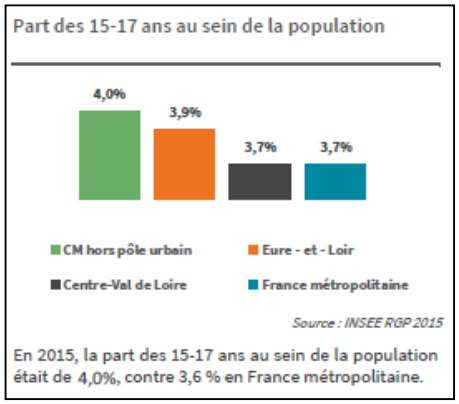

Source : Diagnostic Enfance Jeunesse Ithéa Conseil – Mai 2019

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET DU PROJET EDUCATIF DES PEP

La Fédération générale

La première Guerre mondiale fait en France de nombreux dégâts tant sur le plan économique qu'humain. Les femmes des soldats, sans ressources, doivent travailler pour subvenir aux besoins de la famille. Par manque de revenus suffisants ou suite à des remariages, beaucoup enfants sont placés chez des membres de la famille.

Le pays tout entier est associé à cette douleur des familles. Les illustrations de l'époque, (timbres, cartes postales, dessins…) témoignent de la gravité de la perte humaine et des épreuves qu'elle leur impose. C'est alors que la société dans son ensemble, sensibilisée, participe à un élan de solidarité qui amène les corps de métiers (l'orfèvre, la bijouterie…) à créer des formes d'orphelinat industriel. De même, au sein des écoles publiques, des collectes ou des dons en nature sont organisés pour soutenir l'action des nouvelles associations.

Petit à petit le mouvement s'amplifie et en 1917, le principe de solidarité nationale oblige la France « à réparer les effets des conséquences de la guerre ». Le statut de pupille de la nation est ainsi créé. Il s'accompagne de la naissance d'organismes destinés à soutenir les pupilles sur le plan matériel et de l'éducation. Pour rendre plus efficace le dispositif, l'office national des pupilles de la nation se déploie dans les départements.

Au vu de l'organisation actuelle des PEP, nous pouvons considérer qu'ils sont une émanation directe des pupilles de la nation. A l'exception près, et elle est primordiale, que les pupilles de l'enseignement public sont laïques. Les personnels de l'Education nationale, inspecteurs d'Académie et instituteurs, à l'identique des autres corps de métiers, se sont mobilisés dès 1915 autour d'associations départementales pour ensuite s'orienter, en 1917, sur la création de la Fédération générale des associations des Pupilles de l'Enseignement public. Ils défendent le caractère laïque de leur mouvement, caractère qui, aujourd'hui encore, fait leur identité.

Dès 1919, le mouvement PEP est reconnu d'utilité publique.

L’association départementale PEP d’Eure et Loir

L’ADPEP – Association Départementale de Pupilles de l’Ecole Publique d’Eure et Loir a été déclarée à la Préfecture du département le 20 juin 1926. Son siège est situé à l’Inspection académique d’Eure et Loir et les présidents qui se sont succédé à la tête de l’association, ont toujours été inspecteurs d’académie, recteurs ou hommes politiques.

En 1947, l’association, soutenue par Mr Villin, Inspecteur d’académie, acquiert, avec des fonds réunis par souscription par les coopératives scolaires et les instituteurs, le premier centre de vacances à Cadéac.

Situé dans les Hautes-Pyrénées, ce centre de vacances au pied de la montagne fait le bonheur de nombreux enfants des écoles publiques d’Eure et Loir. Il permet à beaucoup d’entre eux de découvrir le plaisir de la neige, puisque depuis 1961 Cadéac accueille des classes de neiges.
Le deuxième centre de vacances est créé en 1947 à Senonches, installé dans l’internat du collège « La Loge des Bois ». Ce centre est aujourd’hui devenu, après travaux, un Institut thérapeutique éducatif et pédagogique.

En 1966, l’association prend la direction des actions menées vers les enfants handicapés et crée plusieurs centres : l’IME à Mainvilliers, les CMPP de Chartres et de Dreux, l’IME de Nogent-le-Rotrou. Elle gère actuellement huit établissements médico-sociaux.

Après la montagne et la campagne, elle propose des séjours à la mer et devient prestataire du centre de vacances de Carolles, propriété de la mairie de Mainvilliers, dans le département de la Manche. C’est le début d’une ère où les PEP deviennent prestataires auprès de plusieurs communes du département.
Aujourd’hui, les PEP 28 gèrent plus de 50 Accueils de loisirs sans hébergement, accueils périscolaires, centres sociaux ou structures « petite enfance ». Toujours à la charge des écoles, de leurs enseignants, des adhésions volontaires et des subventions des collectivités territoriales et du Conseil Général, l’ADPEP 28 est devenue une association très appréciée. Mais elle doit sa longue vie à un grand nombre de personnes connues du département et au travail de bénévoles.

Le projet éducatif

UN PROJET EDUCATIF FORT, DES TEMPS DE LOISIRS POUR REPONDRE AUX ATTENTES DES JEUNES ET DE LEURS PARENTS :

Le projet éducatif privilégie plusieurs axes :

- Apprendre à vivre ensemble
- S'enrichir d'expériences nouvelles, culturelles et sportives ou scientifiques
- Accéder à plus d'autonomie
- Favoriser des initiatives individuelles
- Participer à des projets collectifs
- Créer et développer l'accompagnement à la scolarité et l'aide à la parentalité
- Comprendre l'environnement pour le respect

Des accueils adaptés

Association reconnue d'utilité publique, les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité au plus juste prix, offrant toutes les garanties et autorisations nécessaires.

Des possibilités pour tous

Avec plus de 150 sites en France et à l'étranger et des centaines de séjours, les PEP répondent à la demande et aux besoins de chacun : enfants, familles, collectivités territoriales.

Des activités multiples et enrichissantes

Alliées à une vie quotidienne de qualité, les activités répondent aux valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité des PEP. L'accueil de loisirs PEP est un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation auquel tous les enfants ont droit, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses.

UN PROJET PARTAGE :

Avec les jeunes et les familles

La diversité des enfants et jeunes accueillis est un facteur d'enrichissement du groupe. L'épanouissement de chacun est favorisé. Les relations avec les familles sont indispensables (présentation de la structure, inscription, information, contact quotidien, enquêtes de satisfaction, rencontres autour des réalisations des enfants et des jeunes…).

Avec les équipes

L'organisation des accueils est confiée par les associations départementales PEP à des équipes d'animation, placées sous la responsabilité de directeurs qui en sont garants. Chaque équipe adhère au projet éducatif, élabore et met en œuvre un projet pédagogique dans le cadre de ce projet éducatif. Chacun est un acteur de l'économie sociale et de l'éducation populaire.

- Equipe de Direction : Le directeur est le mandataire et le représentant des PEP, dont il défend les valeurs et les intérêts. Il est le garant du bon déroulement du séjour et de la mise en œuvre et de l'exécution du projet pédagogique. Il est le gestionnaire de l'équipe et participe à la formation des animateurs. Il assure les relations avec les familles.
- Equipe d'Animation : Répondant aux conditions réglementaires actuelles, elle est associée à la réalisation du projet pédagogique à travers l'élaboration et la réalisation d'un projet d'animation. Les animateurs sont responsables de la sécurité physique, morale et affective des mineurs accueillis.

Avec les partenaires

Les temps éducatifs que vit l'enfant s'inscrivent dans une logique de complémentarité (éducation « partagée ») dont chacun, parents, enseignants, cadres éducatifs, associations… est responsable et auxquels tous doivent contribuer.

Avec les personnes en situation de handicap

Les PEP s'engagent à favoriser l'inclusion dans les accueils de loisirs des personnes en situation de handicap, à assurer à ses équipes une formation spécifique à l'accueil de la personne en situation de handicap, à informer tout futur intervenant que l'organisme est signataire de la charte de déontologie sur l'accueil des personnes en situation de handicap, à réunir les conditions optimales et à organiser des réunions de concertation pour un bon déroulement du séjour de ces personnes.

DES LIEUX A VIVRE, DES TEMPS A VIVRE :

Chaque accueil de loisirs s'inscrit dans un environnement qu'il convient de respecter et valoriser. Les PEP favorisent l'éducation à l'environnement ainsi qu'au développement durable, notamment sur les temps de vie collective.

Les repas sont un moment fort de la journée et favorisent l'échange et la convivialité ; ils sont un moment d'éducation à la vie en société.
Le rythme de vie s'équilibre entre moments d'activité, moments de repos et temps d'échanges entre jeunes et équipes d'encadrement.

L'hygiène est un aspect important de la vie en accueil de loisirs, parce que c'est un facteur de santé, de bien-être et d'éducation.
Les activités de sensibilisation à l'environnement permettent l'acquisition d'attitudes nouvelles et favorisent l'ouverture d'esprit.

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement de l'enfant. Les équipes veillent donc à mobiliser l'ensemble des compétences et ressources disponibles. Les activités, proposées par les enfants ou les animateurs, constituent des occasions d'expression, de communication, de rencontre, d'action dans ou sur le milieu. Elles permettent l'initiative, la prise de responsabilité, entraînent des acquisitions diverses et par là-même sont sources de plaisir.

Le transport est un moment éducatif qui se prépare et dont l'organisation engage la responsabilité de l'association qui l'organise. Toutes les conditions de sécurité y sont réunies.

Présentation de la commune de Saint Prest

Saint-Prest est une commune Française située dans le département d'Eure et Loir en région centre-val de Loire. Connu pour son site paléontologique, dans lequel des fossiles d'animaux préhistoriques portant des traces de travail humain ont été retrouvés, ce village de la Vallée de l'Eure, situé au nord- est de Chartres s'intègre progressivement dans la banlieue de la préfecture eurélienne. Elle est à moins de 10 kms de Chartres.

Sur l'étendue de la commune, paysages varient de la plaine de Beauce couverte de cultures à la Vallée boisée en passant par des pentes peineuses. Dans ce paysage, le point culminant est atteint près de Poivilliers avec 165m d'altitude. Les sols du village, composés majoritairement de calcaire, d'argile et de silex ont permis une érosion naturelle où l'Eure a creusé son lit et créé la vallée dont le font est recouvert de sédiments.
Saint Prest est une commune de 2000 habitants environ dont beaucoup d'entre eux travaillent à Paris ou dans ses environs. Il existe presque 40 associations que ce soit des associations culturelles, sportives, artistiques ou autres.

Caractéristiques de la structure

Horaires d'ouvertures : L'ALSH du mercredi et des vacances est ouvert de 7h00 à 19h, le périscolaire du matin et du soir de 7h00-8h30 et de 16h30 à 19h
Périodes d'ouvertures : Tous les mercredis et mois de juillet
Capacité d'accueils : - périscolaire : 36 maternels et 54 élémentaires
- mercredis 32 maternels et 48 élémentaires
- juillet 24 maternels et 36 élémentaires

Plan des locaux :

locaux utilisés par les maternels

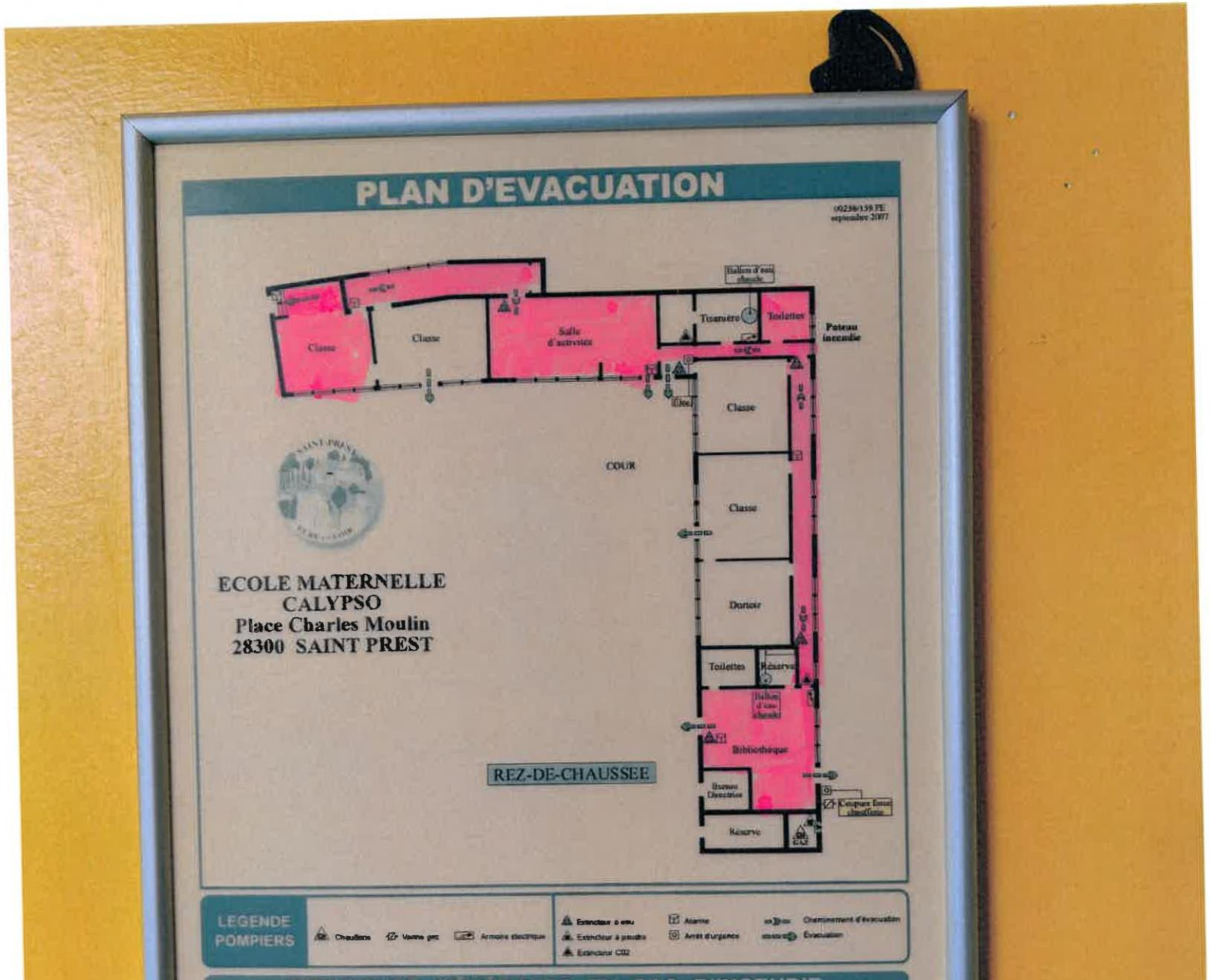

PLAN D'EVACUATION

ECOLE JACQUES COUSTEAU
Place Charles Moulin
28300 SAINT PREST

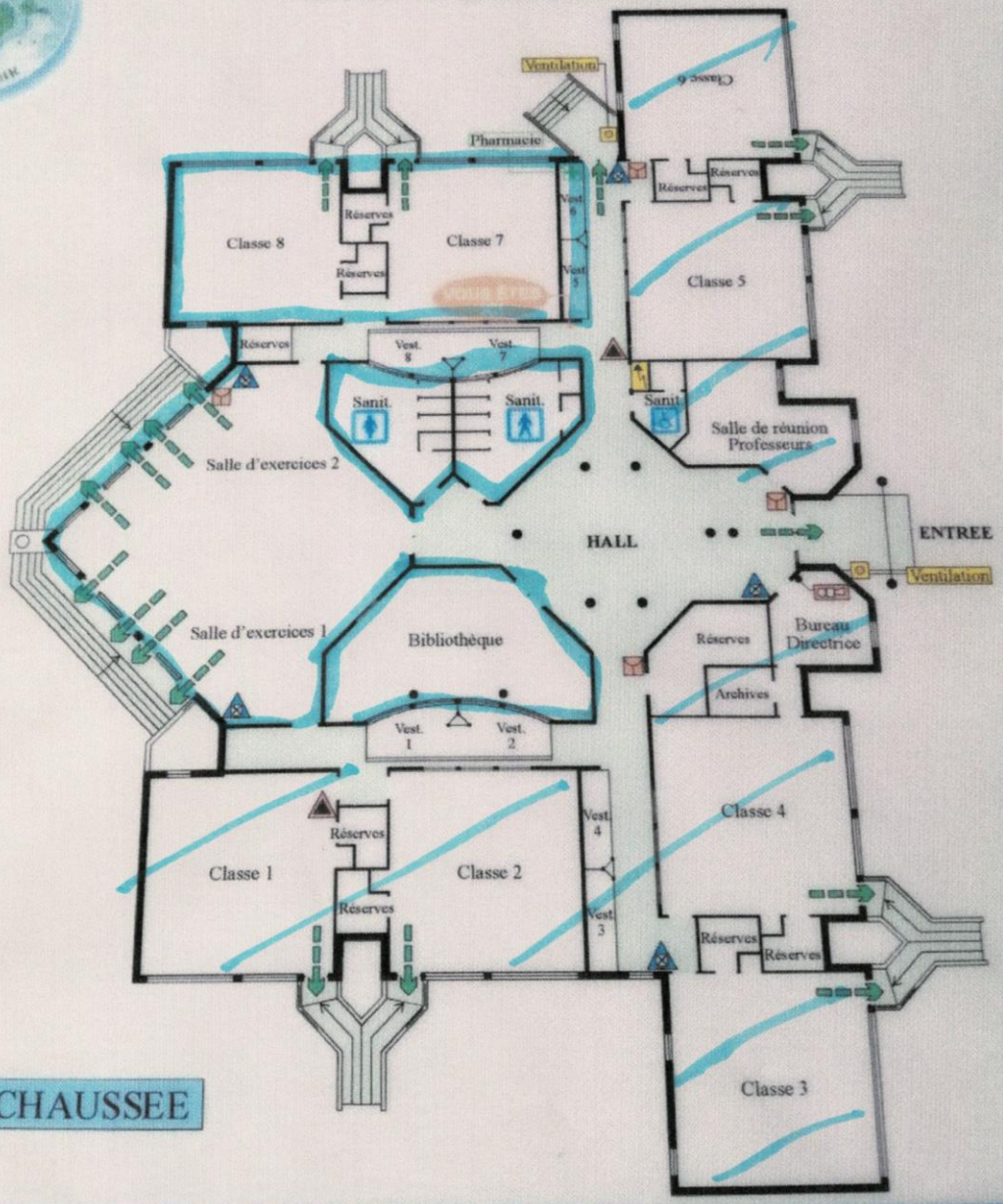

EZ-DE-CHAUSSEE

Sécurité du bâtiment :
La porte principale de l'école est sécurisée et les portails de la cour sont fermées à clef. Nous ferons 2 alertes intrusion dans l'année et 1 évacuation incendie par trimestre.
Pour les toilettes nous accompagnons les enfants quand ils sont plusieurs et sinon ils y vont seuls.
Pour les maternels nous mettons des temps ou y va tous et sinon la même chose. Pour les tous petits on les accompagne.

Modalités de fonctionnement de l'équipe

Composition :

Nom	Prénom	Qualification	Fonction
DEFONTAINE	Gaetan	BAFA BPJEPS LTP	Directrice
PEZILLA	Emilie	BAFA Stagiaire BAFD	Animatrice
FRADET	Rémi	Stagiaire BAFA	Animateur
BARBIER	Odile	BAFA	Animatrice
FOFANA	Cheikhe	Non diplomé	Animatrice
DUBOIS	Virginia	BAFA	Animatrice
MARY	Mathilde	Stagiaire BAFA	Animatrice
GUETTAOUI	SEMHANE		Personnel restauration et entretien
BEZARD	Elodie	BAFA	Animatrice
BOURDET	Apolline	Stagiaire BAFA	Animatrice

Rôle et fonction du directeur :

Fonctions et rôle Du Directeur

Fonction pédagogique
Organiser l'écriture, le suivi du projet pédagogique et le faire vivre.
Garantir des plannings d'activités cohérents.
Mettre en place les modalités d'évaluation

Fonction de maintien de la sécurité et des règlementations
Mettre en place les conditions de sécurité, se tenir informé des réglementations en vigueur et les appliquer

Fonction de Communication
(Partenaires, équipes, enfants/familles, AD PEP 28)

Fonctions de gestion de l'accueil
Budgétaire, matériel, sanitaire
Encadrer et animer la vie quotidienne

Fonctions de gestion de l'équipe
Mise en place des réunions
Régulation des conflits
Garantir la sécurité morale, physique et affective de l'équipe

Rôle de Représentants de l'Association
Portent les valeurs associatives
Font la promotion des PEP28
Informent sur les modalités d'adhésion

Rôle de médiateur
Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.

Rôle éducatifs
S'approprier des démarches pédagogiques, se positionner et argumenter ses choix auprès des acteurs
Réfléchir sur la place de l'enfant et l'évolution des publics

Rôle et fonction de l'animateur :

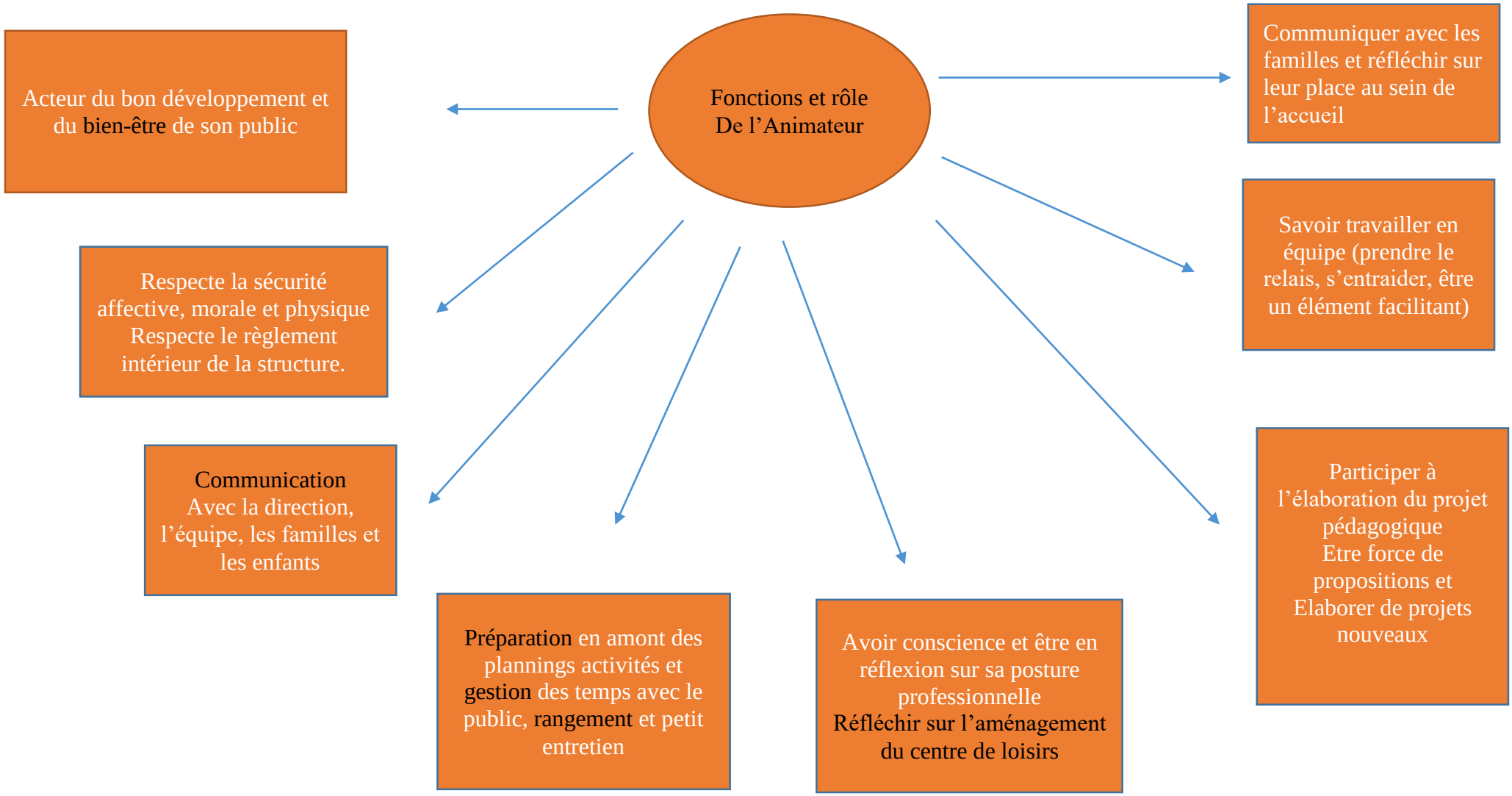

Rôle sanitaire et personnel de service

Personnel de service :

- Déterminé en collaboration avec les PEP
- Personnel PEP pour la restauration
- Personnel PEP pour l'entretien des locaux

Assistant sanitaire :

- Animateur diplômé PSC1 pour premier secours
- Médecin de proximité pour intervention sur demande
- Fiches sanitaires et PAI à jour
- Affichage des différentes recommandations concernant les enfants avec la pharmacie
- Pharmacie remise à jour régulièrement et disponible dans le bureau de la direction
- Cahier d'infirmerie à remplir à chaque situation nécessitant des soins.

L'assistant sanitaire est Defontaine Gaëtan chez les élémentaires, le directeur de la structure et PEZILLA Emilie chez les maternels.
Un enfant qui aura de la fièvre sera isolé dans la salle des maîtres avec la directrice et les parents seront prévenus immédiatement. On lui donnera à boire.

Fonctionnement

- **Faire équipe :** Ce qui réunit l'équipe, c'est le projet et ses objectifs. Seulement, atteindre ces objectifs seuls est utopique c'est pourquoi nous avons besoin de l'autre, de ses compétences, de son savoir-faire et son regard. Nous appelons ça « l'esprit d'équipe ». Pour faire équipe, il est essentiel de savoir dans quelle direction nous allons tous, pourquoi, avec qui et d'évaluer les méthodes employées pour y arriver.

- **Travailler en équipe :**

Le travail en équipe doit permettre un gain de temps et d'énergie. Cela nécessite une répartition des tâches. C'est également connaitre et reconnaitre l'autre dans ses capacités, ses difficultés et savoir lui proposer de l'aide et un soutien si nécessaire. Chacun doit être en capacité de s'adapter et de se questionner et éventuellement modifier ses pratiques.

- **Qualités de l'équipe :**

Chacun se doit d'être patient, disponible, solidaire avec ses collègues, tolérant et bienveillant, attentif aux enfants et collègues.

- **Les animateurs stagiaires ont les mêmes rôles et fonctions qu'un animateur confirmé :**

Le directeur et l'équipe accompagnent l'animateur stagiaire s'il y a besoin, vers l'acquisition de ses aptitudes et vers la réalisation de ses objectifs. Lors d'un 1er entretien, les objectifs sont fixés, présentés et expliqués ainsi que les moyens dont il dispose.
Tout au long de son stage, la directrice se montre à l'écoute de ses difficultés, de ses attentes et met tout en œuvre afin de le mettre à l'aise et favoriser son apprentissage. L'équipe d'animation peut aussi l'accompagner sur le terrain en partageant connaissances, compétences et expériences.
Le directeur fait un bilan chaque semaine avec le stagiaire. Lors de cet entretien le stagiaire fait son bilan, la directrice fait le sien et lui fixe des objectifs à atteindre la semaine d'après. Une grille d'évaluation lui est donnée au préalable lors d'une réunion d'équipe. Le directeur lui a expliqué ses attentes avant.

Journée type :

CHEZ LES 3 – 5 ans	
Horaires	**Activités**
7h-9h	Accueil parents/enfants Temps d'échanges informels Temps autonome pour les enfants pour qu'ils se réveillent en douceur, lavage de mains
9h-9h30	Appel, passage aux toilettes, explications de la journée
9h30-11h15	Activités + rangement
11h15-11h30	Passage aux toilettes
11h30-12h45	Repas
12h45-13h00	Passage aux toilettes
13h00-15H00	Temps calme pour les plus grands jusqu'à 14h00 et sieste pour les plus petits avec réveil échelonné.
14h00-16h00	Activités pour les plus grands et pour les plus petits après leur réveil.
16h00-17h00	Goûter, moment de partage avec les enfants, d'échanges sur la journée écoulée, évaluation
17h00-19h00	Accueil parents/enfants Communication et bilan de la journée. Échanges avec les parents Rangement et petit entretien de l'accueil

CHEZ LES 6 – 11 ans	
Horaires	**Activités**
7h-9h	Accueil parents/enfants Temps d'échanges informels Temps autonome pour les enfants pour qu'ils se réveillent en douceur, lavage de mains
9h-9h30	Appel, passage aux toilettes, explications de la journée
9h30-11h15	Activités + rangement
11h15-11h30	Passage aux toilettes
11h30-12h30	Repas
12h30-13h30	Jeux extérieurs
13h30-14h00	Temps calme
14h00-16h00	Activités + rangement
16h00-17h00	Goûter, moment de partage avec les enfants, d'échanges sur la journée écoulée, évaluation
17h00-19h00	Accueil parents/enfants Communication et bilan de la journée. Échanges avec les parents Rangement et petit entretien de l'accueil

INFORMATIONS DIVERSES

La sécurité : Procédures de l'exercice d'évacuation, interdictions, pharmacie:

- Dispositions réglementaires respectées.
- Sécurité scrupuleusement assurée.
- Guide JPA, Instructions départementales et mémento PEP ➔ outils disponibles pour le respect des dispositions générales et particulières.
- Instauration de règles de vie et de relations interpersonnelles indispensables pour créer un climat de sécurité morale et affective.
- Procédure d'évacuation effectuée plusieurs fois dans l'année.
- Explication au public de l'intérêt et du fonctionnement de cette démarche.
- Animateur responsable d'un groupe. Récupération d'une pharmacie et des fiches sanitaires.
- Chaque sortie = trousse à pharmacie + fiches sanitaires + PAI + eau
- Information auprès des parents pour les consignes de santé de leurs enfants. Pharmacie et cahier d'infirmerie à jour systématiquement.

Les PAI doivent être signés par le responsable de l'accueil de l'enfant afin de respecter au mieux les besoins.

- Les petites blessures : les petits pleurs sont souvent manifestation d'un besoin d'attention particulière, il est important que chaque adulte y soit sensible et qu'il soit à l'écoute de cette demande plus ou moins cachée qu'exprime ainsi l'enfant. L'animateur se veut rassurant lors d'un accident autant envers le blessé, les enfants, l'équipe et les parents.
- Règles de vie : sont des repères adaptés à leur âge et établies avec les enfants en début de séjour, Elles seront affichées dans la structure pour servir de cadre au bien vivre ensemble et rappeler régulièrement si besoin.
- Cigarette et Alcool sont interdits dans la structure. Les temps de pause des animateurs sont de 20 minutes à répartir sur des moments opportuns.

Les transports :

- Prestations fournies par des transporteurs privés (Transcol, transdev ou autre…)
- Animateurs placés à chaque issue de secours, devant/milieu/arrière.
- Liste des enfants, trousse à pharmacie, fiches sanitaires et téléphone confiés à un responsable de convoi.
- Liste des enfants et chef de convoi donnés au chauffeur
- Fiche de sortie (heures de départ et d'arrivée…) affichée à la porte de la structure.

- Déclaration DDCSPP obligatoire lorsque tout le centre est en sortie.

Les relations avec les familles, avec les enfants :

- Contact individuel parfois nécessaire.
- Communication indispensable pour le respect du public.
- Participation des parents et des enfants à la vie de la structure par le biais de projets ou d'affichage…
- Être présent pour accueillir les familles. L'accueil des parents est un moment privilégié et on doit les accueillir comme si on les connaissait et on les accueille avec plaisir. Pendant toute la période «covid », les parents n'auront pas le droit de rentrer dans la structure sauf cas exceptionnel avec masque et en se désinfectant les mains avant d'entrer.
- Les informer en cas de réussite ou problème avec leur(s) enfant(s), de changement de programme…
- Les inviter à participer à des moments précis pour favoriser la valorisation des enfants.
- Tenir compte de leurs remarques, besoins…

• Organisation des locaux

Les maternels sont dans les locaux de l'école maternelle et les élémentaires à l'école élémentaire. Le matin l'accueil se fait jusqu'à 8h15 dans l'école élémentaire et après chacun dans sa structure.
Le soir l'accueil se fera jusqu'à 16h00 chacun dans leur structure et à partir de cette heure tous dans l'école élémentaire.
Les enfants de maternels seront en chaussons dans la structure. Ils pourront apporter leurs doudous.

• Temps d'accueil du matin

L'équipe d'animation ou/et le directeur accueille les enfants et les familles de façon échelonnée et individuelle. La séparation peut être source d'angoisse pour certains enfants. Le rythme de chacun est pris en compte pour permettre petit à petit d'entrer dans sa journée en respectant la personne dans un cadre sécurisant.

L'équipe est disponible et à l'écoute pour :
- instaurer un climat de confiance et rassurer les parents. Pour se faire, les animateurs doivent se présenter aux familles pour que les parents puissent visualiser les animateurs référents. Nous allons également afficher un trombinoscope à la porte d'entrée car ces derniers ne peuvent pas rentrer dans la structure pour le moment. Un trombinoscope sera affiché à la porte d'entrée.

- Recueillir les informations transmises par la famille. Un cahier est mis en place pour noter toutes les informations.

- Transmettre des informations et répondre aux questions des familles (exemple : explication sur les modalités de diffusion des plannings). Nous avons pris la décision de ne plus photocopier le planning. Celui-ci sera affiché sur le tableau. En effet, nous voulons respecter l'environnement et il sera aussi présent sur le site des PEP.

- Permettre un accueil individualisé et échanger tout simplement avec l'enfant et sa famille.

- Faciliter la rencontre entre plusieurs enfants autour d'un jeu de société ou autre.

Ce moment permet de faire le lien entre le milieu familial et la vie au centre.

- Le rassemblement

Les enfants cessent les activités du temps d'accueil du matin. Lors de ce moment, l'équipe d'animation fait l'appel. Elle prend le temps d'expliquer le déroulement de la journée, transmettre diverses informations et/ou d'échanger avec les enfants. Ce moment est plus long à chaque début de semaine ou d'année pour permettre l'inclusion des nouveaux enfants. Nous faisons aussi des jeux de présentation en début de semaine ou d'année pour intégrer les nouveaux enfants qui ne sont pas de la commune ou dans la même école.

- Le temps d'accueil du soir

A partir de 17h00 et jusqu'à 19h00 le départ des enfants est échelonné. Des ateliers, du matériel intérieur et/ou extérieur sont mis à disposition des enfants toujours accompagnés par des animateurs.
Comme l'accueil du matin, c'est un moment important pour les parents qui ont besoin de savoir comment s'est passée la journée de leur enfant.
L'équipe pédagogique est disponible, échange avec les parents sur toutes informations pertinentes ou non de la journée. Nous transmettons aussi les informations du lendemain ou de la semaine d'après pour que les familles soient informées s'ils doivent apporter quelque chose ou venir plus tôt.
L'équipe d'animation part aussi de façon échelonnée. Un cahier « transmission d'infos » est mis en place pour que chaque personne de l'équipe puisse répondre au mieux aux parents.

Une personne non habilitée à récupérer un enfant, ne se verra pas confiée l'enfant. Une pièce d'identité est demandée par l'animateur s'il ne connait pas la personne de visuel (même si c'est son papa ou sa maman). Il se réfère à la fiche sanitaire et/ou à une autre personne de l'équipe. Il faut être âgé de 18 ans pour récupérer un enfant.
La notion d'accueil doit être prise en compte dans toute sa dimension : arrivée et départ, matin et soir et enfin du 1er au dernier jour des vacances ou de l'année.

- Les temps d'activités

Il est important de proposer diverses familles d'activités pour répondre aux besoins des enfants, au développement de leur motricité fine et globale et au respect des règles… L'activité doit être enrichissante, innovante, recherchée…. Les activités sont encadrées par l'équipe pédagogique.
Durant ces temps, les enfants sont invités à participer aux activités mais ont le choix de ne pas faire les activités et de choisir de faire ce dont ils ont envie en respectant les règles de vie et le déroulement des activités. L'enfant a le droit de changer d'avis. Il arrive parfois que l'enfant en voyant les autres faire l'activité, lui donnent envie de la faire à son tour. Les activités s'articulent autour de la thématique choisie par l'équipe et les enfants.
Le lieu (intérieur/extérieur) et le moment (matin/après-midi) de l'activité peuvent varier, par rapport au planning proposé, selon la météo et la demande des enfants et de l'équipe pédagogique. Les parents en sont informés le matin ou le soir.
Il est important de donner un cadre et des consignes pour permettre aux enfants d'évoluer en toute liberté et en autonomie pendant le déroulement des activités avec tous les repères qu'on aura mis en place en amont. L'équipe fonctionne de manière « décloisonnée » ; c'est-à-dire qu'elle permet aux enfants de circuler entre toutes les activités, de prendre des décisions en choisissant d'arrêter à tout moment et de « zapper » entre les activités proposées et les coins informels.

- Les activités sportives

Ce sont des variantes ludiques et permettent à chaque enfant de développer des habiletés motrices, des notions d'équipe ou tout simplement le sens de déplacement suivant l'âge de chacun. Elles sont adaptées aux enfants et à la météo (à faire le matin si la température de l'après-midi est trop élevée). Elles se déroulent en majorité dans la salle de motricité et à l'extérieur dans la cour. La structure possède du matériel pour les jeux extérieurs et peut se servir du matériel de l'école. Les enfants ont besoin de se dépenser physiquement. Nous leur ferons découvrir des sports innovants tout en respectant leur rythme. Nous ferons appel à des intervenants si besoin ou à louer du matériel. Nous voulons apprendre les enfants la coopération, la solidarité

- Les activités manuelles, culturelles …

Elles se déroulent dans la salle d'activité et/ou à l'extérieur selon le temps. Elles permettent :
- De s'exprimer en transformant, en assemblant, en coloriant, en laissant son empreinte

- De ressentir de multiples impressions sensorielles

- D'apporter la notion de plaisir en créant individuellement et/ou collectivement
Nous essayerons le plus possible de faire des activités innovantes et variées. Nous utiliserons des matériaux différents tout au long de l'année pour apporter beaucoup de connaissance et technique d'activité aux enfants. Les enfants pourront s'entre aider mutuellement. Nous ne ferons pas les activités à leur place.

- Les activités d'expression

Chaque enfant peut bouger, danser, imaginer, s'exprimer comme il veut ou avec la mise en place de consignes que l'équipe d'animation indique au début de l'activité. Pendant les mercredis, l'équipe pédagogique et les enfants organiseront des petits spectacles pour noël et fête de fin d'année scolaire pour les parents, mairie, pep... Si le protocole nous le permet.

Les activités spécifiques

Les sorties sont choisies en fonction de l'âge des enfants et permettent de découvrir d'autres espaces d'expérimentations, des connaissances sur divers points.
Une tenue adaptée aux différentes sorties est recommandée et indiquée aux parents pour que chaque enfant passe un bon moment et puisse s'épanouir et bouger librement. Un sac à dos (adapté à la taille de leur dos) est conseillé pour les enfants, leur permettant ainsi d'avoir une bouteille d'eau, casquette, crème solaire, K-way… et de mettre leurs affaires à l'intérieur plutôt que de les porter à la main et d'être encombrés. L'équipe pédagogique porte aussi une tenue adaptée.

- Les activités scientifiques

Nous leur proposerons des activités scientifiques dans l'année comme la fabrication de fusée à eau avec un animateur diplômé pour mener cette activité. Nous ferons aussi des expériences scientifiques…

- Les activités nature, environnement

Nous mettrons en place des activités autour du potager (semis, plantation, récolte, désherbage, compost...)
Nous aurons un intervenant environnement, nature sur 2 périodes de l'année.
Nous recyclons beaucoup de choses comme le papier, les bouchons, les piles, les cartouches d'encre… Nous voulons que les enfants fassent attention à l'environnement et essaye de faire attention à l'écologie.

- Projet solidaire

Nous allons mettre en place avec les enfants plusieurs actions solidaires tout au long de l'année. Les idées des actions seront données par les enfants. Ils nous ont déjà soumis l'idée de créer des objets pour vendre au profit du téléthon, collecte de boîtes solidaires, collecte pour les restos du cœur, une action avec la Spa…
Nous avons aussi l'idée de faire une correspondance avec des enfants d'un pays étranger pour échanger sur nos coutumes, les monuments à visiter… Ce projet a pour but de créer un lien entre les enfants de différents pays et de leur apprendre des choses. Ce projet développera la curiosité de l'enfant, le sensibilisera.
Nous travaillerons avec plusieurs associations et de partenaires sur ce projet.

- Les ateliers pâtisserie

L'équipe pédagogique veille à l'hygiène, à la sécurité des enfants et au bon déroulement de l'activité. Elle vérifie par le biais des fiches sanitaires si certains enfants ont des allergies alimentaires.
Les tables sont désinfectées et le matériel est nettoyé. Les enfants se lavent les mains avant et après l'activité et aussi souvent qu'il le faut pendant l'activité dû aux différentes manipulations.
Les ustensiles sont adaptés aux enfants. Les enfants n'ont pas le droit d'approcher et de toucher le four.
Un échantillon du produit final est conservé pendant 5 jours au réfrigérateur. Pour la traçabilité des aliments, la fiche d'identité du produit, le numéro de lot, la date du jour et sa date de péremption sont conservés dans le « cahier d'intendance ateliers ».

- Les temps libres

* Les conditions :

- Les activités sont choisies par les enfants de manières individuelles ou collectives
- Proposer un cadre. Ce n'est pas une liberté totale des enfants pour faire n'importe quoi.
- Les enfants sont en autonomie toujours accompagnés et sous la surveillance des animateurs

*Quand :
Ces temps sont souvent proposés pendant le temps d'accueil mais aussi après une activité encadrée.

*L'aménagement :
Il n'y a pas d'aménagement particulier. L'équipe pédagogique met des jeux, du matériel (intérieur/extérieur) à disposition pour que les enfants aient le plus de choix possibles. Des coins « ateliers » sont mis en place et permettent aux enfants de se repérer et de circuler plus facilement. Il y a au minimum 2 animateurs dehors qui se mettent à des points stratégiques pour voir toute la cour.

*Les besoins :
Les enfants ont besoin de souffler, de se défouler, de se construire, d'échanger, d'être seul ou en groupe.

- Les temps calmes

* les conditions :
- Ce temps peut être animé ou non, mais pendant lequel les enfants font des choses calmes

- Pas d'activité sportive, bruyante

- Ressemble aux temps libres mais avec des activités choisies pour respecter le calme (musique douce, matériel approprié)

- Ce n'est pas le silence absolu.
Les animateurs proposeront diverses activités calmes pendant celui-ci l'initiation à la sophrologie, initiation yoga, initiation méditation…. Ce projet permettra aux enfants de se reposer, se relaxer et découvrir des activités très calmes. Les animateurs sortiront également du matériel aux enfants pour faire des activités calmes (scoubidous, fils à bracelets brésiliens, perles…)

* Quand :
Ce temps est souvent avant et après le repas.

* L'aménagement :
L'équipe pédagogique met en place toutes les conditions pour que le temps soit calme (ne pas sortir les ballons…). Il peut se dérouler à l'intérieur comme à l'extérieur (par exemple à l'extérieur, les enfants sont allongés sur les couvertures, regardent le ciel et écoutent une histoire ou bien font un atelier pâte à modeler.

*Les besoins :
Les temps calmes peuvent être à tout moment de la journée selon les besoins et l'état du groupe. C'est un temps nécessaire après le repas.

- Le temps de la sieste

Le temps de la sieste fait partie du temps calme en début d'après-midi pour les plus jeunes des maternels et ceux qui en ont besoin. Il permet de reprendre des forces et de faire « une pause ».
Le temps de sommeil est propre à chaque enfant. Dans le respect du rythme de chacun, un levé échelonné est mis en place. Une animatrice/teur vient régulièrement chercher les enfants qui ne dorment plus.
La sieste doit être préparée, motivante et sécurisante. Ce temps n'est pas un passage brutal et/ou une punition.
Le dortoir est aménagé, organisé avec eux et adapté aux enfants. Les prénoms des enfants sont inscrits sur les lits (pour l'hygiène).
Les conditions de repos sont agréables (pas trop chaud, pas forcément dans le noir complet).
Une personne de l'équipe pédagogique veille à la sécurité physique et affective en assurant une présence constante et attentive. Elle peut lire une ou plusieurs histoires ou bien mettre de la musique douce.
Les enfants du groupe des plus grands, s'ils le souhaitent, peuvent écouter l'histoire ou tout simplement s'allonger au calme.

- L’autonomie

Nous travaillons beaucoup sur l’autonomie des enfants. Pour les maternels, nous avons mis en place des photos sur chaque caisse de jeux pour que les enfants puissent se repérer et ranger par eux même correctement.
L’équipe d’animation essaye aussi de mettre différentes techniques pour que les enfants mettent eux même leurs chaussures leur manteau et rangent leur sac. Nous avons aussi mis une caisse de jeu dans le couloir pour le matériel sportif comme cela il est à disposition des enfants. Nous demandons à tous les enfants de débarrasser leurs papiers et de les mettre à la poubelle. Les enfants nous aident aussi dans le nettoyage de table et de sols après chaque activité ainsi que pour faire la vaisselle.

L’hygiène alimentaire et les repas :

- Temps pédagogique où chaque enfant est invité à goûter. Nous mettons un petit peu de chaque aliment dans les assiettes des enfants mais nous ne les forcerons pas.
- Hygiène importante (lavage des mains, respect des règles de bienséance à table).
- Satisfaction des besoins physiologiques du public = moment fort.
- Convivialité et apprentissage de l’autonomie.

Les enfants empilent tout au milieu de la table leurs couverts et un chef de table se désigne. Celui-ci est le seul à se lever à débarrasser la vaisselle sur le chariot.

Lorsque sur leur temps de travail les animateurs et le directeur sont amenés à prendre leur repas avec les enfants ou les jeunes (sauf pendant Covid), il s’agit d’un temps pédagogique à part entière.
La cantine sera assurée par la Restauration Collective de Chartres mais aussi par le personnel de service et l’équipe d’animation (surtout au moment des pique-niques).
- La chaîne du froid devra être respectée.
1- Nous mangerons à 11h30
2-fouchettes et couteaux à table
3-chaque enfant débarrasse seul son assiette
4-les tables doivent être nettoyées par les enfants
En revanche, il semble important d’accompagner les enfants dans l’apprentissage de l’utilisation du couteau (on ne coupe pas à la place de, on fait avec)
Les enfants comme les adultes doivent goûter à tout mais sans être forcés.
La dame de cantine sera prévenante, bienveillante, tout comme les animateurs !

Le ménage :

L'équipe pédagogique assure un entretien des locaux après les activités et respecte les lieux. Une personne assure cette fonction le soir après la fermeture de la structure.

Le sommeil, le temps calme :

- Alternance de moments d'activités et de repos.
- Vigilance de l'animateur quant à l'endormissement des plus jeunes.
- Temps calme pour le reste du groupe

Les partenaires :

- Mairie de St Prest (prêt des locaux)
- CAF (financement et contrat enfance/jeunesse)
- DDCSPP (normes et réglementation)
- Association des PEP
- Associations de la commune, animations extérieures …

✓ **La mairie**

Elle permet de répondre à un besoin de garde des familles et d'autre part par le biais d'une délégation de service publique de développer des actions en direction des enfants afin de participer à leur épanouissement global. Elle met à disposition les locaux des écoles élémentaire et maternelles et ceux de la restauration. Pour nos « petits tracas » de la vie quotidienne, le service technique est disponible après en avoir fait une demande à la mairie directement ou par le biais des PEP.

La tenue vestimentaire :

L'équipe pédagogique conseille aux familles d'habiller leur enfant dans une tenue adaptée à la pratique de jeux de motricité ainsi qu'aux activités manuelles.
Malgré la vigilance de l'équipe pédagogique et les blouses de protection, les enfants, en patouillant et en expérimentant, se salissent. Ils ont besoin de pouvoir bouger librement et de jouer sans penser à la gêne que peut leur procurer une tenue non adaptée. La direction et les animateurs doivent avoir une tenue correcte pour venir travailler. Un sac à dos adapté au dos de l'enfant (pas de roulette, pas de besace, pas de ficelle pour les bretelles) est préconisé et idéal car les enfants portent leur sac à dos en sortie.
Le sac à dos doit-être apportés tous les jours pour permettre à l'enfant d'y mettre une bouteille d'eau, ses dessins, ses doudous et autres petites choses qu'il lui « tiennent à cœur ».
Une casquette et/ou un chapeau, une veste qui protège de la pluie et la crème solaire sont également à fournir suivant la météo.
Les animateurs auront une tenue correcte également.

Les règles de vie :

Pour les enfants :

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs à tous sur leurs droits et leurs devoirs. Elles sont établies avec les enfants au début des vacances ou début d'année et sont affichées sous forme d'images car les enfants ne savent pas lire. Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer tout au long des vacances.
Elles sont claires, simples et nous essayons qu'elles soient le plus souvent appliqués de façon identique et permanente. Au début de chaque semaine, chaque début d'année et/ou à chaque nouvelle arrivée d'un enfant, les règles sont de nouveaux expliquées. Les animateurs doivent également les appliquer.

Pour les adultes

- Les interdits

L'alcool, la cigarette, la cigarette électronique et autres produits illicites sont formellement interdits sur la structure.
Pour les personnes dites « fumeuses » de l'équipe pédagogique, il convient de prendre sa pause cigarette à des moments opportuns. Il est interdit de fumer juste devant l'entrée principale et les fenêtres de la structure. Les enfants ne doivent pas voir l'animateur fumer.

- Le temps de pause

L'équipe pédagogique a le droit à 20 minutes de pause par jour. Comme pour « la pause cigarette », il convient de le prendre à un moment opportun et à tour de rôle.
Pendant le temps de pause, il est interdit de quitter la structure pour respecter le taux d'encadrement, de faire des courses ou de rentrer chez soi. Les animateurs prennent leur pause à tour de rôle.

- L'usage du téléphone

Le téléphone est à utiliser pendant le temps de pause pour des appels. Il peut être utilisé à des fins pédagogiques lors d'une activité ou lorsque qu'un enfant sollicite l'équipe pour avoir un modèle de dessin ou bien encore mettre de la musique lors d'une activité d'expression par exemple.
Pendant les sorties, l'équipe pédagogique est en possession de son téléphone pour être joignable et en cas d'urgence. Les selfies, la possession et la diffusion de photos d'enfants et/ou avec les enfants sur les réseaux sociaux ou dans un cadre privé sont interdits ainsi que de consulter son téléphone. (Mails, textos…). La direction et les animateurs ne doivent pas laisser les enfants jouer avec leur téléphone.

Si un appel téléphonique doit être passé pour des raisons personnelles et urgentes, l'équipe en informe et sollicite l'autorisation de la directrice.

Les moyens financiers :

- Les PEP prennent en charge le fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- Budget (participation des familles + Mairie + CAF).
- Comptabilité à tenir (paiements par chèques, espèces, bons administratifs…)

Projets et thématiques :

Le thème : Cette année nous ne mettrons pas de thème en place mais beaucoup de projet.

Le handicap : Le handicap au sens de la loi constitue « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable et définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychique, d'un polyhandicap ou de trouble de santé invalidant ».
Penser alors que le handicap ne concerne que les enfants souffrant d'une déficience intellectuelle ou motrice est trop restrictif. Un enfant portant des lunettes de vue est, au sens des précédentes définitions, en situation de handicap et le port de lunettes permettant de limiter le handicap. Sont donc également concerné : les enfants diabétiques, asthmatiques, épileptiques…
Un projet en amont est mis en place afin de rencontrer et d'échanger avec la famille et l'enfant sur les différentes étapes de l'accueil et de répondre aux besoins spécifiques.
L'équipe pédagogique veille à tout mettre en œuvre pour l'inclusion et aménage les jeux, espaces et le quotidien en fonction.

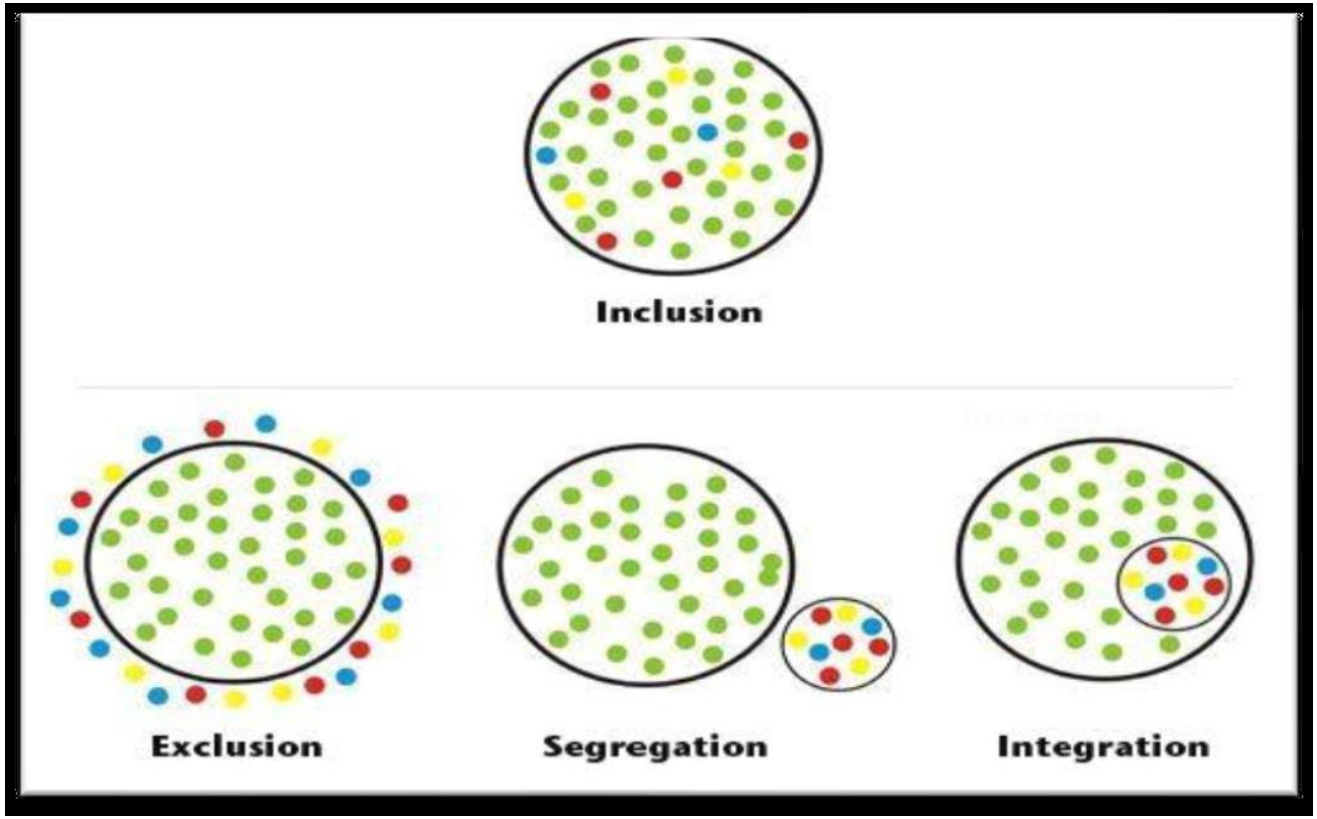

Il existe aussi un Protocole d'Accueil Individualisé

Le PAI est mis en place pour l'enfant et doit lui permettre d'être accueilli en ACM (Accueil Collectif de Mineurs). C'est un document écrit, élaboré et signé par la famille, le médecin et la directrice, la mairie et autres acteurs si besoin comme la restauration scolaire. Nous accueillerons des enfants en situation d'handicap.

Les procédures d'évacuation

Nous ferons un exercice d'évacuation incendie tous les semestres.

- Sensibiliser les enfants aux exercices d'évacuation et à la tenue à avoir sans leur faire peur.

- L'équipe pédagogique procède de façon calme et sous forme ludique.

- Les conditions du déroulement et le temps d'évacuation est consigné dans le registre de sécurité.

La directrice s'assure que chaque membre de l'équipe connaît son rôle, la procédure et le lieu de repli. Le registre de présence enfants et adultes est obligatoire et doit être emporté en cas d'évacuation. La date de contrôle des extincteurs avant le début des vacances ainsi que les informations contenues dans le registre de sécurité sont contrôlées et vérifiées.

Objectifs:

DIAGNOSTIC	OBJECTIF(S) GENERAL (AUX)	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTION OU PROJET D'ANIMATION	EVALUATION	
Liste des éléments qui caractérisent mon public Accueil de Loisirs	A quoi je veux parvenir ?	En faisant quoi ?	Cela se concrétise par :	Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a abouti ?	Outils Comment je l'observe ?
-Enfants de 2.5 à 11 ans -Public agréable -Enfants en situation d'handicap -Enfants impatients -enfants n'ayant pas le même niveau de performance - peu d'esprit d'équipe Inégalités dans les équipes Majorité de garçons -enfants très sportifs - besoins d'équité	Développer la coopération, l'entraide, la solidarité, le partage au travers des projets d'activités	En accompagnant l'enfant à trouver sa place et favoriser les démarches volontaires En amenant les enfants à faire des démarches auprès des associations En amenant les enfants à faire des démarches ou à participer ou mettre en place des actions solidaires	- Temps d'échanges réguliers pour favoriser la prise de parole de chaque enfant - Travailler avec des associations et partenaires - Réaliser des actions solidaires - Amener les enfants à faire des démarches auprès des associations et partenaires - Mise en place projets sports populaires et innovants - Découverte différents sports collectifs innovants	- L'écoute entre eux - Intérêt des enfants à travailler avec des associations et partenaires - Est-ce que les enfants arrivent à s'écouter, à prendre des décisions, communiquer avec les différents acteurs - expo photos, vidéo	- combien d'enfant ont participé aux différents projets - - combien de missions solidaires ont été réalisées - Combien de sports innovants ont été découverts

-enfants sociables, intègrent facilement les enfants des autres écoles - beaucoup d'enfants du CP au CE2 - certains ont un côté non altruiste -grande cour - terrain en herbe à 10 minutes - parc à 10 minutes - problème de politesse <u>Problématique</u> : Comment les enfants sont-ils capables de travailler en cohésion dans un projet commun ?	Sensibiliser les enfants à différents projets tout au long de l'année	En mettant en place différents projets tels que : - Projet art plastique - Projets sports innovants - Projets solidaires - Projet environnement, nature - Projet scientifique - Projet vidéo… - Projet culturel	- Montrer différentes techniques pour les activités manuelles - Laisser les enfants faire seul les activités - Réaliser des activités nouvelles - En mettant en place des activités autour de l'environnement toute l'année (compost, recyclage, potager…) -	- Si le comportement des enfants change et évoluent dans les activités et la vie quotidienne - Voir leur investissement dans les activités proposées	- Si nous n'avons plus à intervenir dans le comportement des enfants - Si les enfants ont appris des choses

EVALUATION

L'évaluation est l'outil de travail qui permet l'évolution de L'A.L.S.H dans son fonctionnement et son développement qualitatif. Aussi, pour l'équipe de Direction il est nécessaire de mettre en place :

-Un suivi pédagogique de chaque animateur.

-Un petit bilan à l'issue de chaque semaine de vacances

-Une évaluation du projet pédagogique.

-Des temps d'écoute et d'informations avec les familles afin de connaître leurs attentes et de les associer aux projets (séjours, soirées parents...)

-Un questionnaire de satisfaction est mis en place

-Un support pédagogique spécifique pour l'accompagnement des stagiaires.